



## **LISTE DES FOURNITURES pour les ENFANTS** **de PETITE SECTION DE MATERNELLE**

○ 1 blouse d'école en tissu, **marquée au nom de l'enfant.**

- 1 pochette canson blanc 24 x 32.
- 1 pochette canson blanc A3 (42 x 29,7).
- 1 pochette canson couleurs pastels 24 x 32.
- 1 pochette canson couleurs vives 24 x 32
- 4 bâtons de colle, UHU petit modèle, bâton jaune.
- 1 tubes de colle « gel » scotch » tube vert foncé, bouchon vert.
- 1 gourde marquée au nom de l'enfant pour qu'il puisse boire.
- 1 sac à dos (**pas de sac à roulettes**) marqué au nom de l'enfant
- 2 boîtes de mouchoirs à renouveler au cours de l'année.
- 1 paquets de lingettes à renouveler au cours de l'année.
- Une photo d'identité.
- Une paire de chaussons marquée au nom de l'enfant.



**Ces fournitures sont à apporter le vendredi 30 août entre 15h30 et 16h30  
ou le jour de la rentrée.**

**Crayons, crayons de couleur et feutres seront fournis par l'école et facturés dans les « fournitures »**

### **Si votre enfant prend son repas à l'Ecole :**

Donnez-lui une serviette de table en tissu munie d'un élastique et marquée au nom de l'enfant. Elle retournera à la maison tous les soirs, pour des questions d'hygiène, et devra être changée quotidiennement. Pas de bavoirs en plastique.

### **Si votre enfant reste l'après-midi :**

Fournir pour la sieste :

- Un drap housse d'enfant (120 x 60)
- Une couverture légère,
- Un doudou (**pas de tétine**)

**Marqués au nom de l'enfant, rendus  
régulièrement pour être lavés.**

Par contre, **les jouets, les gadgets, objets ou bijoux sont interdits**, ils peuvent être abimés ou perdus et certains d'entre eux sont parfois dangereux.

### **Pour les enfants qui restent à la garderie du soir :**

Prévoir un goûter, pratique à manger, dans une boîte en plastique avec couvercle, marquée au nom de l'enfant et une deuxième gourde pour le goûter

**(PAS DE JUS DE FRUITS, DE SODA OU DE BONBONS).**

**Seuls les enfants qui partent après 17h prennent leur goûter à l'école.**

**TRES IMPORTANT Merci de marquer toutes les affaires de votre enfant** (y compris les chaussures) et les **vêtements qui peuvent s'enlever** (bonnets, pulls, écharpes, gants, . . .) Cela évite les pertes et les mélanges, source de difficultés pour vous comme pour nous. **Les chaussures à lacets sont interdites tant que votre enfant ne sait pas les attacher seul.**

**Les jouets, les gadgets, objets ou bijoux de valeur sont interdits**, ils peuvent être abimés ou perdus et certains d'entre eux sont parfois dangereux.

**MERCI DE VOTRE COLLABORATION**

### **Rentrée scolaire :**

**Lundi 2 septembre 2024 à 9h30 pour ceux qui ont un grand frère ou une grande sœur dans l'école.**

**Mardi 3 septembre 2024 à 9h30 pour les autres.**